



Les Amis de Saint-Victor

Adhésion 2024

L'adhésion est nominative et annuelle

L'adhésion à l'association donne le droit de participer et de voter à l'assemblée générale de l'association.

Toute adhésion est valable pour l'année civile en cours.

Montant de la cotisation : 20 €

En adhérant à l'association ou en devenant mécène (à partir de 1500€ de don), vous bénéficiez :

- **D'une déduction fiscale de 66% de vos dons**
(réduction d'impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable, reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond). Un reçu fiscal est systématiquement adressé.
- **Du tarif privilège sur tous les concerts** produits par l'association.
- **D'invitations** aux vernissages des expositions, ainsi qu'à des événements privatisés.
- De **places réservées** lors des concerts.
- D'une **information privilégiée** sur tous nos événements
(newsletter, plaquettes, dossiers de presse)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

Tél.

Email

Date / /

Je joins un chèque de € à l'ordre de l'Association Les Amis de Saint-Victor

Signature